

CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN

REUNION DU 7 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 7 décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD - Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD – Véronique GOBERT – Lucie LANDUYT - Dominique MALLAISÉ - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT – Chantal RATEAU – Sébastien SOULARD - Christelle TALON

Secrétaire de séance : Olivier BERTRAND

I / Adoption du compte rendu du conseil municipal du 2 novembre 2020

Le compte rendu est parcouru en séance. Aucune remarque n'est formulée.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation du compte rendu.

II / Compte rendu des commissions et du conseil d'école

1/ Commission Voirie – Environnement

. Les travaux d'assainissement de la Route de Noirliou sont terminés. La réfection de la voirie a été faite en bicouche car l'état initial était un cumul de bicouche.

. Une présentation sommaire des travaux de sécurisation de la Rue de la Croix Bernier est faite. La commission doit se réunir pour analyser le projet. A suivre

. Une enquête pour le schéma directeur cyclable est en cours par l'Agglo. 4 personnes vont s'impliquer dans cette réflexion : Christophe BLANCHARD – Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISE – Florence COLLARD.

2/ Commission Patrimoine Bâti

. Remplacement du mouton pour une cloche :

	BODET	LUSSAULT	GOUGEON
Remplacement mouton cloche avec accessoires (joug, brides) HT	3 584,00	2 624,00	1 821,00
TOTAL T.T.C	4 300,80	3 148,80	2 185,20

. Contrat de maintenance :

	BODET	LUSSAULT	GOUGEON
Contrat de vérification annuelle (cloches, parafoudre, horlogerie) HT	170,27	225,00	175,00
TOTAL T.T.C	204,32	270,00	210,00

La commission propose de retenir l'entreprise GOUGEON pour l'ensemble (travaux et maintenance) pour qu'il y ait une harmonisation.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

. Fuite dans la classe à l'étage :

MG Couverture est intervenu rapidement et a fait une réparation provisoire au niveau de la cheminée. Un devis de réparation a été établi : 766 € HT (919,20 € TTC).

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

. Démoussage de la toiture de la maison d'assistantes maternelles

	CARDINEAU	MG COUVERTURE
Nettoyage de la toiture, grattage manuel des mousses, pulvérisation produit anti-mousse Nettoyage des gouttières (montant HT)	Pour 166,76 m ² 1544,14	Pour 163,17 m ² 1 664,33
TOTAL T.T.C	1 852,97	1 997,20

La commission propose de retenir l'entreprise MG Couverture, malgré l'écart au niveau du prix, car MG Couverture est intervenu rapidement pour la réparation provisoire pour l'infiltration par la cheminée à l'école.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

. Les assistantes maternelles de la MAM demandent un agrandissement de la maison pour pouvoir obtenir 16 agréments. La PMI a fait une proposition de réaménagement des locaux, proposition qui ne convient pas aux utilisatrices car le garage, qui sert actuellement de lieu de stockage, serait transformé en entrée. De plus, les portes de 2 chambres donneraient directement sur la pièce de vie ce qui nuirait au calme pendant les siestes des plus petits. 2 membres de la commission et 2 assistantes maternelles sont allés visiter les locaux de la MAM de Terves. Un travail de réflexion va être mené par les membres de la commission.

. L'évier dans la salle de la cantine a été changé pour 2 éviers installés à 2 niveaux différents pour le lavage des mains des plus petits enfants.

. Les WC publics sont réparés suite à 2 vandalismes, mais un luminaire a été cassé.

. Le portail extérieur donnant sur l'entrée du foyer des jeunes et le mur mitoyen avec la parcelle de Luc CHOMMAUX seront réparés aux vacances de février par GP Métal et par l'entreprise Dubreuil (suite du sinistre de Décembre 2019). Coût total des réparations : 4 691,05 € HT pris en charge en totalité par l'assurance de conducteur.

. Un devis a été demandé à l'entreprise MG couverture pour le nettoyage de la toiture et des dalles de la salle de sports.

3/ Commission Communication

. Le site internet est consultable depuis la mi-octobre. Il s'étoffe avec les nouveaux articles des associations et avec les informations communales. Pour que le site reste ouvert, il faut que les factures concernant l'hébergement et les référencements soient payées très rapidement. Une solution doit être trouvée pour lever cette difficulté.

. Le bulletin annuel sortira au 15 janvier 2021.

4/ Commission Enfance – Jeunesse

. L'enquête QUALITE est en cours auprès des enfants qui déjeunent à la cantine. Elle est réalisée sur 3 semaines (jusqu'au 18 décembre).

. S. THIN vient en appui sur le temps du déjeuner (1 h 45 par jour et sur 4 jours par semaine scolaire). Ce contrat se termine le 18 décembre. Pour des raisons d'encadrement, ce contrat sera reconduit du 4 janvier 2021 au 5 février 2021, puis du 22 février 2021 au 9 avril 2021.

. Comme cela a été prévu au conseil de 22 juin 2020, il est rappelé que la subvention de Noël pour l'école sera versée : 43 enfants saint-aubinais – 14,58 € par enfants, soit un montant de 626,94 €.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

. E. RAME vient en appui dans la classe GS-CP 1 h par jour, soit 5 h par semaine scolaire. Cet appui sera reconduit du 4 janvier 2021 au 5 février 2021, puis du 22 février 2021 au 9 avril 2021.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

5/ Commission Vivre Ensemble

. Le Comité de pilotage avec J.P. GRIMAUD, Président de l'épicerie La Moutièrette, aura lieu le 14 décembre 2020 à 20 h dans la salle du conseil.

. Le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu compte tenu de la crise sanitaire. La commission propose de faire des colis qui seraient distribués avant Noël dans le cadre du budget de cette animation.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

Départ de Véronique GOBERT à 22 h 30

Commission Finances

. Point de situation sur les différents budgets : Après avoir parcouru tous les comptes, plusieurs décisions modificatives seront proposées au prochain conseil pour finaliser les écritures comptables de fin d'année (gestion des stocks de terrain pour les 2 lotissements – dégrèvements de la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs – passage des écritures dans les comptes d'attente dans les comptes définitifs – ajout pour les comptes de salaires).

Compte tenu de la crise sanitaire (perte de recette sur les locations de salles, sur le périscolaire....), des charges supplémentaires pour la masse salariale (remplacement au secrétariat de mairie – rupture conventionnelle), le résultat comptable de la commune sera diminué.

. Les restes à réaliser 2020 : Au travers des différents dossiers d'investissement en cours, les seuls montants engagés et non payés en fin d'année 2020 concernent les travaux d'assainissement de la Route de Noirliu.

N°	Infos communes au 14/02/2019		Nature des travaux	Montant travaux EP HT	Montant travaux EP TTC
	COMMUNE	PROJET 2019			
1	SAINT AUBIN DU PLAIN	Route de Noirlieu	Réhabilitation et séparatif	25 000,00 €	30 000,00 €
Montant Total				25 000,00 €	30 000,00 €
part commune 35 %				8 750,00 €	10 500,00 €
reste Agglo 65 %				16 250,00 €	19 500,00 €

. Les orientations budgétaires 2021 : Les travaux d'enfouissement des réseaux et de sécurisation de la Rue de la Croix Bernier – Le parking de la salle des sports – L'agrandissement de la MAM

. La demande de subvention « 1000 chantiers » pour les différents travaux au stade (vestiaires – WC – buvette – tableau électrique – éclairage) a été acceptée.

Montant des travaux : 3 295.46 € HT

Montant de la subvention : 1 647.64 € HT

III / Réponses aux questions envoyées à WKN

A la suite de l'intervention de M. PENHOUET et M. LE LUDEC, un ensemble de questions avait été transmise. Ci-dessous les questions et leurs réponses reçues de la part des 2 intervenants.

. Il est regrettable que le nom des propriétaires fonciers qui ont signé un bail avec WKN ne soit pas cité car aucun n'habite Saint Aubin du Plain.

L'ensemble des informations sur les propriétaires et exploitants concernés par le projet seront disponibles dans le dossier qui sera soumis à enquête publique.

. Aucune présentation des voies d'accès aux installations éoliennes n'a été faite.

La carte page 25 de la présentation montrait les accès créés pour les besoins du parc éolien. Cependant, l'échelle n'étant pas adaptée à sa bonne lisibilité, vous trouverez ci-joint le plan d'ensemble du projet et de ses aménagements.

. Les différents photomontages manquent de vraisemblance (la hauteur et la grosseur des mâts par rapport à d'autres biens figurant sur la photo – selon l'angle de la prise de vue, les éoliennes masquées - la proportion des éoliennes non respectée au regard de la distance de la prise de vue...).

L'ensemble des photomontages ont été réalisés par un bureau d'étude spécialisé, expert dans le domaine. La réalisation des photomontages est une méthode éprouvée, encadré par le guide de l'étude d'impact et validé par les services de l'état. Les proportions présentées dans le document sont donc bonnes. L'ensemble des photomontages sera analysé par les services de l'état. Lors de cette analyse, les services de l'état sont en droit de nous demander de refaire une partie des photomontages afin d'éviter certains masques visuels si cela est possible. De plus, depuis quelques années, les

services de l'état demandent de contrôler par des photos suite à l'installation des éoliennes, la vraisemblance des photomontages réalisés pour le dossier d'étude d'impact. Il n'y a donc aucun intérêt à fausser les photomontages présentés dans le dossier d'étude d'impact.

IV/ Clôture définitive du C.C.A.S.

Compte tenu du peu d'écritures enregistrées dans ce budget, Mme le Maire propose de clôturer définitivement ce compte au 31 décembre 2020. C'est le budget communale qui reprendra les charges et les recettes liées aux activités sociales.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

V/ Tarifs et Loyers pour 2021

Mme le Maire propose les tarifs ci-dessous pour l'année 2021 : augmentation de 1,5 % par rapport à l'année 2020.

SALLE SOCIO EDUCATIVE		2020	2021
REUNION DE TRAVAIL		37,26	37,82
SALLE DE SPORT		53,33	54,13
VIN D'HONNEUR		50,49	51,25
SOIREE DANSANTE - CONCOURS BELOTE		248,67	252,40
REPAS FAMILLE ST AUBIN	CANTINE	65,59	66,57
REPAS FAMILLE ST AUBIN	CANTINE WEEK END	81,99	83,22
REPAS FAMILLE ST AUBIN	SALLE COMPLETE	116,11	117,85
REPAS FAMILLE ST AUBIN	SALLE COMPLETE WEEK END	145,13	147,31
REPAS FAMILLE EXTERIEURE	CANTINE	116,11	117,85
REPAS FAMILLE EXTRIEUR	CANTINE WEEK END	145,13	147,31
REPAS FAMILLE EXTERIEURE	SALLE COMPLETE	214,02	217,23
REPAS FAMILLE EXTERIEURE	SALLE COMPLETE WEEK END	267,53	271,54
MARIAGE ST AUBIN		214,02	217,23
MARIAGE EXTERIEUR		313,19	317,88
SOIREE RECREATIVE EXT. A BUT NON LUCRATIF		128,82	130,75
PARTICIPATION REMISE ETAT SALLE			
1 HEURE		10,76	10,92
2 HEURES		21,51	21,83
3 HEURES		32,28	32,77
UTILISATION ABUSIVE ELECTRICITE OU CHAUFFAGE		11,83	12,01
LOYERS		2020	2021
LOYER PRESBYTERE		357,72	363,08
PHOTOCOPIES		2020	2021
PHOTOCOPIES A4		0,20	0,20
PHOTOCOPIES A3		0,30	0,30

CONCESSIONS CIMETIERE	2020	2021
CONCESSION CIMETIERE 15 ANS	23,70	24,05
CONCESSION CIMETIERE 30 ANS	47,39	48,10
CONCESSION COLOMBARIUM 15 ANS	157,62	159,99
CONCESSION COLOMBARIUM 30 ANS	251,37	255,15

Précision : Le loyer de la MAM sera augmenté de la même manière au 1^{er} septembre 2021 (+ 1,5 % par rapport au loyer 2020, soit 206 €).

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

VI/ Mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

Mme le Maire propose d'adhérer au marché conclu par le CDG 79 pour les établissements publics de moins de 1000 habitants ou ayant moins de 10 agents en prenant l'offre de base pour un coût de 395 € HT + Option 1 Mission de DPD externalisé à 150 € HT, avec la société GOCONCEPTS

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

VII/ Nouvelle proposition financière pour le contrat JVS au 1^{er} janvier 2021

Le contrat JVS (logiciels informatiques utilisés par la mairie) se termine au 31 décembre 2020. JVS a fait parvenir la nouvelle proposition pour une durée de 5 ans.

1^{ère} année :

Droit d'accès : 1 428€ HT + Forfait annuel Logithèque : 3 784 € HT, soit un total de 5 212 € HT

Les années suivantes :

Forfait annuel Logithèque : 3 784 € HT

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

VIII/ Travaux en régie

L'année comptable 2020 se termine. Mme le Maire présente les travaux en régie 2020.

1. Poste de protection et de désinfection COVID :

- Facture LE LISA du 22/10/2020 : 80.75 € TTC
(Bd : 77 – mandat : 486 – compte 60632)
- Facture POLLET du 11/09/2020 : 373.44 € TTC
(Bd : 36 – mandat : 237 – compte 60631)
- Facture POLLET du : 29/05/2020 : 195.84 € TTC
(Bd : 36 – mandat : 237 – compte 60631)
- Facture MON BRICO du : 27/05/2020 29.20 € TTC
(Bd : 36 – mandat : 238 – compte 60631)
- Coût de personnel :
22.50 heures passées pour un agent avec le taux horaire de 20.97 €

(22 X 20.97 = 461.34 €)

TOTAL POSTE DE PROTECTION ET DE DÉSINFECTION COVID:
Chapitre 040 – compte 21311
N° inventaire 21311- 20-06 – montant : 1 140.57 €

2. Travaux Sécurisation voirie :

- Facture SUIRE du 14/01/2020 : 348.70 € TTC
(Bd : 6 – mandat : 45 – compte 61551)
- Facture SUIRE du 06/02/2020 : 577.00 € TTC
(Bd : 8 – mandat : 62 – compte 61551)
- Facture SIGNAUD GIROD du 17/06/2020 : 151.07 € TTC
(Bd : 36 – mandat : 243 – compte 615231)
- Facture SIGNAUD GIROD du 24/07/2020 : 165.72 € TTC
(Bd : 45 – mandat : 331 – compte 615231)
- Coût de personnel :
27 heures passées pour un agent avec le taux horaire de 20.97 €
(27 X 20.97 = 566.19 €)

TOTAL TRAVAUX POUR SECURISATION VOIRIE :
Chapitre 040 – compte 2151
N° inventaire 2151- 20 - 01 – montant : 1 808.68 €

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

IX/ Décisions modificatives pour la clôture des comptes 2020

**DECISION MODIFICATIVE
TRAVAUX EN REGIE
BUDGET COMMUNE**

Mme le Maire propose la décision modificative suivante au budget Commune pour les travaux en régie.

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	+ 3 000.00 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
----------	---------	--------	---------

042	722	Immobilisations corporelles	+ 3 000.00 €
-----	-----	-----------------------------	--------------

Investissement

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
040	21311	Hôtel de ville	+ 1 000.00 €
040	2151	Réseaux de Voirie	+ 2 000.00 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
021	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 000.00 €

**DECISION MODIFICATIVE
ECRITURE POUR LES SALAIRES
BUDGET COMMUNE**

Mme le Maire propose la décision modificative suivante au budget de la commune pour le paiement des salaires.

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	615231	Entretien de voirie et réseaux	- 2 000.00
	61551	Entretien matériel roulant	- 1 000.00 €

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
012	64131	Personnel non titulaire	+ 3 000.00 €

**DECISION MODIFICATIVE
DEGREVEMENT POUR LES JEUNES AGRICULTEUR**

BUDGET COMMUNE

Mme le Maire propose la décision modificative suivante au budget de la commune pour le dégrèvement de la taxe foncière Jeunes Agriculteurs.

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	615231	Entretien de voirie et réseaux	- 1 000.00€

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
014	7391171	Dégrèvement jeunes agriculteurs	+ 1 000.00€

**DECISION MODIFICATIVE
BUDGET COMMUNE**

Mme le Maire propose la décision modificative suivante au budget de la commune pour frais d'études et d'insertion.

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	2151	Réseaux de voirie	+ 1 027.00 €
041	21318	Autres Bâtiments Publics	+ 1 681.00 €
041	21312	Bâtiments scolaires	+ 472.00 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	2031	Frais d'étude	+ 2 730.00 €
041	2033	Frais d'insertion	+ 450.00 €

DECISION MODIFICATIVE

**OPERATIONS DE STOCKS
BUDGET LES CHARMES**

Mme le Maire propose la décision modificative suivante au budget Lotissement Les Charmes pour les opérations de stock de terrain.

Fonctionnement

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
	7015	Vente terrains aménagés	-42 300.00 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
042	7133	Variation de stocks	+ 42 300.00 €

Investissement

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
040	3351	Stock de terrains en cours	+ 42 300.00 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
	1641	Emprunt	+ 42 300.00 €

**DECISION MODIFICATIVE
OPERATIONS DE STOCKS
BUDGET LOTISSEMENT LES OUCHES**

Mme le Maire propose la décision modificative suivante au budget Lotissement Les Ouches pour les opérations de stocks de terrain.

Fonctionnement

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
	7015	Vente terrains aménagés	-6 292.75 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
042	71355	Variation de stocks	+ 6 292.75 €

Investissement

Dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
040	3555	Stock de travaux en cours	+ 6 292.75 €

Recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
	1641	Emprunt	+ 6 292.75 €

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour ces 6 décisions modificatives

X/ Amortissement des biens et des subventions pour le budget photovoltaïque

Des raisons pratiques, et à la demande du Trésor Public, les biens et les subventions concernant l'installation photovoltaïque seront amortis sur 15 ans. L'amortissement débutera au 1^{er} janvier 2021.

Cette délibération annule la délibération du 22 juin 2020, et une partie de la délibération du 4 Juillet 2019 traitant ces mêmes points.

Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.

XI/ Questions diverses

. Le recensement qui devait avoir lieu entre la mi-janvier et la mi-février est reporté à 2021 compte tenu de la crise sanitaire.

. Pour cette même raison, il n'est pas sûr que les vœux du Maire puissent avoir lieu le 8 janvier 2021. Les habitants seront tenus informés au plus vite.